

WORK PRODUCTIVITY AND ACTIVITY IMPAIRMENT QUESTIONNAIRE: BIPOLAR DISORDER
(WPAI-BD)

Les questions suivantes portent sur les effets du trouble bipolaire (trouble maniaco-dépressif) sur votre capacité à travailler et à effectuer vos activités habituelles. *Veillez entourer le nombre qui convient ou remplir les blancs, comme indiqué.*

- 1) Avez-vous un emploi (travail rémunéré) en ce moment ? _____ NON _____ OUI
Si vous répondez NON, cochez « NON » et passez directement à la question 6.

Les questions qui suivent portent sur les **sept derniers jours**, sans compter aujourd'hui.

- 2) Au cours des sept derniers jours, combien d'heures de travail avez-vous manquées à cause de problèmes liés à votre trouble bipolaire ? *Comptez les heures d'absence pour congé maladie, si vous êtes arrivé(e) en retard au travail ou l'avez quitté plus tôt, etc., à cause de votre trouble bipolaire. Ne comptez pas les moments où vous avez été absent(e) afin de participer à cette étude.*

_____ HEURES

- 3) Au cours des sept derniers jours, combien d'heures de travail avez-vous manquées pour toute autre raison telle qu'un congé, des vacances ou la participation à cette étude ?

_____ HEURES

- 4) Au cours des sept derniers jours, combien d'heures de travail avez-vous effectuées ?

_____ HEURES (Si votre réponse est « 0 », passez directement à la question 6.)

- 5) Au cours des sept derniers jours, dans quelle mesure le trouble bipolaire a-t-il diminué votre productivité pendant que vous étiez en train de travailler ? *Tenez compte des jours pendant lesquels vous avez éprouvé des limitations quant à la quantité ou au type de travail que vous auriez pu accomplir, vous en avez fait moins que vous ne l'auriez souhaité ou vous ne pouviez pas travailler aussi soigneusement que d'habitude. Si le trouble bipolaire n'a eu qu'une faible incidence sur votre travail, choisissez une note peu élevée. Choisissez une note plus élevée si le trouble bipolaire a beaucoup perturbé votre travail.*

Le trouble bipolaire
n'a eu aucun effet
sur mon travail

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

A cause du trouble
bipolaire, je n'ai pas pu
travailler du tout

ENTOUREZ UN NOMBRE

- 6) Au cours des sept derniers jours, dans quelle mesure le trouble bipolaire a-t-il diminué votre capacité à effectuer vos activités quotidiennes habituelles, autres que votre travail ? *Par activités habituelles, nous entendons les activités que vous effectuez régulièrement, telles qu'accomplir des tâches domestiques, faire les courses, s'occuper des enfants, faire du sport, étudier, etc. Tenez compte des moments où vous avez éprouvé des limitations quant à la quantité ou au type d'activités que vous auriez pu accomplir et de ceux où vous en avez fait moins que vous ne l'auriez souhaité. Si le trouble bipolaire n'a eu qu'une faible incidence sur vos activités, choisissez une note peu élevée. Choisissez une note plus élevée si le trouble bipolaire a beaucoup perturbé vos activités.*

Le trouble bipolaire
n'a eu aucun effet
sur mes activités
quotidiennes

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

A cause du trouble
bipolaire, je n'ai pas pu
tout pu me consacrer à
mes activités quotidiennes

ENTOUREZ UN NOMBRE